

Cursus jazz

Cursus jazz - classique

Degré élémentaire

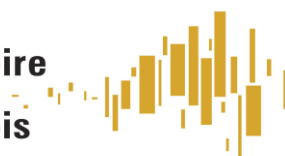
Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur non spécifique (classique ou jazz).
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours de langage musical (2 ans).
Durée : 50 min.

Remarques :

Le niveau élémentaire ne concerne que les cours de guitare électrique et de basse électrique.

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.



Degré moyen

Conditions :

- Pour l'instrument : avoir réussi les examens d'entrée en degré moyen.
- Pour le langage musical : avoir obtenu la validation du niveau élémentaire.

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur non spécifique (classique ou jazz).
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours de langage musical (2 ans).
Durée : 50 min.

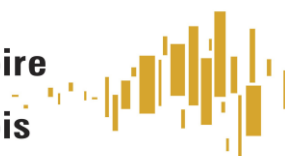
Cours facultatifs :

- Un atelier avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.

Remarques :

Le niveau moyen ne concerne que les cours de guitare électrique et de basse électrique.

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.



dernière mise à jour 13.05.2011

Degré secondaire I :

Conditions :

- Pour l'instrument : avoir réussi les examens d'entrée en degré secondaire I
- Pour la théorie : avoir réussi les examens d'entrée en degré secondaire I

L'élève a le choix entre deux options possibles :

- Option 1 : « JAZZ » : l'élève suit les cours d'instrument jazz uniquement.
Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE » : l'élève suit les cours d'instrument jazz et classique en parallèle.

Option 1 : « JAZZ » :

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 45 ou 60 min. (à choix)
- Un cours de solfège jazz (1 année).
Durée : 60 min.

Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Remarques :

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.

Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE »

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours d'instrument avec un professeur classique.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours de solfège jazz (1 année).
Durée : 60 min.

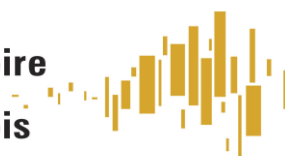
Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Remarques :

L'élève peut être dans deux degrés différents avec les cours d'instrument jazz et classique et n'est donc pas obligé de passer les examens simultanément.

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.



dernière mise à jour 13.05.2011

Degré secondaire II :

Conditions :

- Pour l'instrument : avoir réussi les examens d'entrée en degré secondaire II
- Pour la théorie : avoir obtenu la validation du niveau secondaire I

L'élève a le choix entre deux options possibles :

- Option 1 : « JAZZ » : l'élève suit les cours d'instrument jazz uniquement.
Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE » : l'élève suit les cours d'instrument jazz et classique en parallèle.

Option 1 : « JAZZ » :

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 45 ou 60 min. (à choix)
- Un cours de solfège jazz (1 année).
Durée : 60 min.
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.

Remarques :

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.

Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE »

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours d'instrument avec un professeur classique.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours de solfège jazz (1 année).
Durée : 60 min.
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

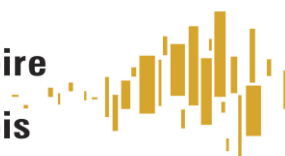
Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.

Remarques :

L'élève peut être dans deux degrés différents avec les cours d'instrument jazz et classique et n'est donc pas obligé de passer les examens simultanément.

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.



Degré terminal

Destiné uniquement aux personnes qui désirent obtenir le certificat de fin d'études non professionnelles.

Conditions :

- Pour l'instrument : avoir réussi les examens d'entrée en degré terminal
- Pour la théorie : avoir réussi les examens d'entrée en degré terminal

L'élève a le choix entre deux options possibles :

Option 1 : « JAZZ » : l'élève suit les cours d'instrument jazz uniquement.

Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE » : l'élève suit les cours d'instrument jazz et classique en parallèle.

Option 1 : « JAZZ » :

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 60 min.
- Un cours de solfège jazz (2 ans).
Durée : 90 min.
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.

Remarques :

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.

Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE »

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours d'instrument avec un professeur classique.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours de solfège jazz (2 ans).
Durée : 90 min.
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.

Remarques :

L'élève peut être dans deux degrés différents avec les cours d'instruments jazz et classique et n'est donc pas obligé de passer les examens simultanément.

Pour autant que le niveau de langage musical soit supérieur à celui de l'instrument, les examens respectifs ne demandent pas à être passés simultanément.

Degré supérieur

Destiné uniquement aux personnes qui désirent obtenir le certificat supérieur de fin d'études non professionnelles.

Conditions :

- Avoir obtenu le certificat d'études non professionnelles

L'élève a le choix entre deux options possibles :

Option 1 : « JAZZ » : l'élève suit les cours d'instrument jazz uniquement.

Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE » : l'élève suit les cours d'instrument jazz et classique en parallèle.

Option 1 : « JAZZ » :

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 60 ou 90 min. (à choix)
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.

Option 2 : « JAZZ-CLASSIQUE »

Cours obligatoires :

- Un cours d'instrument avec un professeur spécifique jazz.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un cours d'instrument avec un professeur classique.
Durée : 30 ou 45 min. (à choix)
- Un atelier collectif (workshop).
Durée : 60 min.

Cours facultatif :

- Un cours avec le big band des élèves du conservatoire (BEC).
Durée : 60 min.